

Intitulé de la délibération	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions	Observations
N°1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2024	Le Conseil municipal prend acte					
N°2. Révision des tarifs municipaux des emplacements lors des festivités (dont Foire et manifestations) au 1er Mars 2024	25	25	25	0	0	
N°3. Autorisation de signature d'une convention d'action foncière avec l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine (EPFNA) pour le développement culturel du centre bourg	25	25	25	0	0	

